



## **Seconde assemblée générale annuelle Jeudi le 20 novembre 2015**

# **Rapport annuel des activités**

### **1 Mot de la présidente**

Chers membres,

*"Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité."*

Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

En cette journée internationale des droits de l'enfant, nous voilà réunis pour faire le bilan de la deuxième année d'opération du Consortium québécois de développement des pratiques psychomotrices (CQDPP). Ensemble, chers membres du Consortium, nous travaillons au développement global de l'enfant en nous appuyant sur le besoin fondamental qu'il a de bouger pour se construire et devenir un citoyen responsable, engagé et pleinement épanoui.

L'année 2014-2015 a été marquée par d'importants changements dans les services offerts dans plusieurs sphères de la société et particulièrement en éducation. Dans ce contexte, il est donc nécessaire de continuer à nous mobiliser afin de réaliser la mission que s'est donnée le CQDPP. C'est-à-dire, investir dans le développement de programmes d'intervention adaptés aux besoins des différentes clientèles que nous desservons ainsi que dans la formation des intervenants qui les accompagnent de même que dans les activités de recherche. En réunissant nos forces pour poursuivre le travail de développement de stratégies éducatives innovantes, en utilisant le mouvement et l'activité corporelle comme bases de l'intervention et en travaillant ensemble, malgré le peu de ressources financières disponibles, nous réalisons de belles et grandes choses, comme en témoigne le rapport des activités qui vous sera présenté aujourd'hui.

Tout au long de l'année, les membres du Conseil d'administration composé de Mme Julie Fradette, Mme Jasmine Gauthier, Mme Josée Gaudreault, Mme Aline Vaillancourt, Mme Nathalie Harvey et M. Pierre Dufour de même que les membres des différents comités de travail ont été très actifs et engagés. Je les remercie pour leur dévouement et les efforts déployés permettant ainsi au CQDPP de rayonner dans son milieu et de se positionner comme une organisation favorisant de façon innovatrice le développement

de l'enfant. Cet engagement est d'autant plus important et essentiel puisque le CQDPP ne compte aucun employé permanent.

Les activités et travaux réalisés au cours de l'année touchaient les aspects suivants :

- le développement des programmes;
- le soutien des comités de travail;
- le réseautage avec de nouveaux partenaires;
- le partage de notre expertise sur les plans régional et national;
- le dépôt de demandes de subventions à divers organismes (appui de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux – 10 000 \$ pour l'élaboration et l'expérimentation d'un programme d'intervention fondé sur la présence attentive destiné aux élèves du secondaire).

Maintenant, les responsables des différents comités vous feront un bref rapport de l'avancement des travaux et des réalisations effectués dans la dernière année.

Bonne assemblée générale!

  
Christine Fortin

## **2 Rapport des activités**

### **2.1 Développement des programmes d'intervention**

#### **2.1.1 Motricité libre en milieu familial**

Le programme de motricité libre vise les enfants de 0 à 3 ans qui fréquentent les services de garde en milieu familial. Il est développé et expérimenté par mesdames Johanne Gauthier, Karine Martel et Sandra Tremblay du Bureau Coordonnateur (BC) de La Bambinerie. Madame Caroline Blouin, du département de Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep de Jonquière, soutient le comité de travail et participe à la formation des responsables des services de garde en milieu familial (RSG).

Le programme consiste à faire vivre des séances d'exploration motrice d'environ 55 minutes, dans un environnement pensé et adapté aux besoins et aux capacités de ce groupe d'âge. Supervisés et soutenus par les RSG, les enfants peuvent jouer librement et explorer ainsi leur motricité. Les RSG ont suivi au préalable une formation de six (6) heures portant sur les principes et fondements de la motricité libre, favorisant ainsi leur implication et la posture d'accompagnement à adopter lors de ces séances. Des séances de psychomotricité Aucouturier sont offertes simultanément à l'école aux enfants de 3-5 ans fréquentant les services de garde en milieu familial.

Une personne ressource du BC est présente pour voir au bon déroulement de l'activité, pour organiser l'environnement et soutenir ainsi le fonctionnement du programme. L'agente profite de ce moment pour soutenir et aider les RSG dans le développement de leurs compétences professionnelles. Elle procède par la modélisation, l'échange sur l'intervention à faire ou sur le développement des enfants qui jouent.

Plusieurs buts sont poursuivis par la tenue de ce programme :

- Faire vivre aux enfants de 0-3 ans un moment riche et stimulant dans le respect de leur développement psychomoteur individuel
- Permettre à ceux de 3-5 ans de bénéficier de séances de psychomotricité Aucouturier
- Faciliter la transition entre le milieu familial et l'école
- Permettre aux RSG d'accroître leurs compétences professionnelles

Le contexte financier de la dernière année a obligé le comité à réajuster l'organisation des groupes et des écoles impliquées, faute de moyens pour réaliser le projet initial qui visait à étendre le programme dans tous les secteurs de la CSLSJ. Les enfants fréquentent maintenant la salle à raison d'une fois aux deux semaines et les écoles qui bénéficient de la mesure à l'automne diffèrent de celles qui en profitent au printemps. Ainsi, au printemps 2015, l'horaire des séances a été expérimenté sur 14 semaines avec participation de chaque groupe aux 2 semaines, soit 7 semaines pour chacun.

Dans le cadre de leur travail en soutien pédagogique auprès des RSG, les agentes ont ajouté cette année à leur tâche la planification des groupes, l'organisation des horaires et l'animation des séances Aucouturier qui sont étroitement liées au développement du programme Enjouant+ Motricité libre. Cette tâche est plus directement inscrite comme une tâche éducative auprès des enfants mais constitue indirectement un véritable soutien aux RSG. Cette décision découle de la perte des ressources financières qui avaient été à l'origine du programme. Le BC La Bambinerie s'est ainsi engagé à poursuivre le projet. Il faudra donc prévoir une évaluation plus approfondie de cette expérience et de cette forme de soutien pédagogique pour vérifier s'il est pertinent de l'inclure dans la tâche régulière d'une agente.

Il a été évalué en cours de route que les agentes de soutien pédagogique du BC pouvaient accorder au maximum une demi-journée par semaine au développement et à l'animation du programme auprès des RSG. Au-delà de ce temps, il y a un manque à gagner pour toutes les autres tâches liées à leur fonction. Il a donc été décidé de développer le programme en respectant cette réalité, tant et aussi longtemps que les budgets ne permettront pas d'engager du personnel supplémentaire pour accompagner les RSG. La séquence devrait ressembler à 2 sessions/année sur 12 semaines et ce pour 4 écoles différentes. Soit 2 écoles à l'automne et 2 écoles à l'hiver, selon les disponibilités et les possibilités pour les RSG d'y participer.

La formation de base donnée aux RSG qui participent au programme est préalable à leur participation bien que cette exigence implique de nombreux ajustements. Les périodes d'activité avec les enfants dans les écoles constituent des temps de formation pour les RSG qui profitent de ce moment pour développer leurs compétences à observer les enfants et à repérer leurs besoins en termes de développement psychomoteur.

Madame Caroline Blouin, du Cégep de Jonquière et madame Karine Bergeron, du BC La Bambinerie sont les deux formatrices qui dispensent la formation de base. Le programme étant offert conjointement par le BC La Bambinerie et le CQDPP, l'inscription à la formation est défrayée par les RSG. La formation est reconnue comme une activité de perfectionnement pour satisfaire l'obligation réglementaire de formation qu'elles doivent suivre à chaque année et cela devient un élément de motivation supplémentaire à leur participation.

La réalisation de ce programme repose sur la qualité de la collaboration qui s'est établie entre la CSLSJ, ses écoles et le BC La Bambinerie, responsable de l'encadrement des RSG sur le territoire.

L'autonomie financière du projet demeure un défi de tous les instants pour tous les partenaires impliqués. Une demande de soutien financier a été faite auprès d'une fondation locale pour faciliter la poursuite des travaux nécessaires à la pérennisation du programme et malheureusement, le projet n'a pas été retenu. Les partenaires continuent les travaux à un rythme plus lent, adapté aux ressources disponibles.

### **2.1.2 Enjouant+ EPS**

Le comité qui a travaillé au développement du programme est composé de messieurs François Tremblay-Arsenault, Yohann Gagné, Carl Chevrier et David Cloutier, tous éducateurs physiques au primaire à la CSLSJ. Le comité est soutenu par madame Suzanne Gravel, du département de Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep de Jonquière.

Le programme Enjouant+ EPS propose une approche d'intervention psychomotrice dans les cours d'éducation physique au primaire. Le programme s'inspire de la pratique psychomotrice Aucouturier et cible principalement les clientèles du préscolaire et du premier cycle. Le programme favorise une intervention adaptée au développement de l'enfant, respecte les directives ministérielles et la réalité des éducateurs physiques.

L'année 2014-2015 a été consacrée essentiellement à l'expérimentation du programme de formation des éducateurs physiques qui comporte une journée de formation de base et six rencontres en pratique réflexive. La formation de base a été dispensée en décembre 2014 à tous les éducateurs physiques du primaire de la CSLSJ qui se sont inscrits sur une base volontaire. Suite à cette activité, chacun était invité à réfléchir à la façon dont il intégrerait cette nouvelle pratique dans son programme d'activités dès janvier 2015. Tous se sont pliés au jeu et l'expérience s'avère des plus positives jusqu'à maintenant : les enfants sont plus actifs, les problèmes de discipline et de refus de participation se sont atténués et les enfants vivent les cours d'éducation physique dans le plaisir de la découverte.

Les rencontres en pratique réflexive sont animées par les quatre formateurs de la CSLSJ qui ont soutenu, en équipe de deux, les deux communautés de pratique créées à la CSLSJ. Les formateurs ont bénéficié du soutien de madame Suzanne Gravel pour développer les stratégies d'accompagnement propres à la pratique réflexive qu'ils ont expérimenté dans leur communauté. Ainsi, le processus de formation est double : formation des formateurs et formation des éducateurs physiques.

En raison du contexte politique, les activités de formation ont été suspendues à l'automne 2015 et seront reprises dès que cela sera possible. Il reste trois rencontres en pratique réflexive à réaliser.

Nous avons par ailleurs profité de la situation pour offrir la formation de base à deux intervenants de l'organisme *Enforme O Lac* dans le but de développer une approche cohérente dans les activités parascolaires offertes aux enfants. Une équipe, composée de monsieur David Cloutier, de monsieur Frédéric Jean et de madame Isabelle Boivin, a travaillé à élaborer un programme d'activités parascolaires réalisables avec les enfants du préscolaire et du premier cycle du primaire. Une première expérimentation a été faite à l'hiver 2015 dans deux écoles primaires de la CSLSJ. Des ajustements sont nécessaires et une seconde expérimentation est prévue pour l'hiver 2016.

Enfin, un projet a par ailleurs été soumis au MELS dans le cadre du programme de subvention « Chantier 7 » et ce, en collaboration avec monsieur Claude Bordeleau, du département d'éducation physique de l'UQAC. Le MELS a fait l'appel de propositions en mars et a finalement fermé le programme.

### **2.1.3 Enjouant + En classe**

Le comité de travail composé de mesdames Christine Gagnon et Véronique Gingras, toutes deux enseignantes au préscolaire à la CSLSJ, de madame Karolyn Gauthier, éducatrice spécialisée et de madame Suzanne Gravel du Cégep de Jonquière ont réalisé des travaux préliminaires à l'élaboration d'un programme visant l'accroissement des activités psychomotrices dans les classes du préscolaire. Une seule rencontre a été réalisée en 2014-2015 pour dresser le bilan du travail accompli et formuler des recommandations pour la suite des choses. Le travail de ce comité est suspendu pour l'instant en raison des ressources limitées de notre organisation.

### **2.1.4 Musique et mouvement**

Le programme « Musique et mouvement » permet aux enfants de bénéficier de séances d'une durée d'environ une heure les amenant à explorer le mouvement avec comme source de stimulation première la musique et le chant. Le programme comporte une dizaine de séances déjà planifiées et inclut le support musical. Une offre de formation a été faite par le biais du site web. Une stratégie publicitaire devra être développée pour faire connaître le programme qui s'adresse autant aux intervenants de la petite enfance, qu'aux enseignants du préscolaire et de musique. Les formateurs des écoles de musique pourraient également profiter de ce programme.

### **2.1.5 Présence attentive**

Le comité de travail a été créé en mai 2014 et est constitué de monsieur Jean-François Tadros, et de monsieur Jean Gaudreault de l'école secondaire Jean Gauthier (CSLSJ), de monsieur Tommy Chevrette, de mesdames Jacinthe Dion et Linda Paquette, tous trois professeurs-chercheurs à l'UQAC, de madame Kathleen Pelletier, médecin-conseil en promotion de la santé au CIUSS et de monsieur Claude Fournier, médecin-conseil, formateur et consultant en interventions fondées sur la présence attentive au CSSS de

la Vieille-Capitale. Le comité est soutenu par madame Suzanne Gravel, représentante du CQDPP. Ce type d'intervention fondée sur le lien corps-esprit et sur la présence attentive est encore peu connu au Québec bien qu'il soit en plein essor dans plusieurs pays. En effet, appuyés de données probantes, autant pour les clientèles adultes qu'auprès des adolescents et des enfants, que ce soit dans un contexte clinique ou dans les milieux éducatifs, plusieurs projets d'intervention ont été réalisés et sont maintenant documentés. Les résultats d'une enquête interne effectuée en début 2014 auprès des commissions scolaires du Québec appuient l'idée que très peu sinon aucune expérience formelle de présence attentive n'avait été réalisée dans les écoles du Québec à ce moment-là.

Les initiatives et programmes destinés aux adolescents ont été moins étudiés que ceux destinés aux adultes (dix ans comparativement à près de trente ans). Néanmoins, les données sont encourageantes et expliquent le développement important ce genre de pratique notamment en Californie, au Royaume-Uni, en France, en Belgique, en Norvège et au Pays-Bas. Le ministère de l'Éducation des Pays-Bas, devant les bienfaits de ce type d'intervention chez les jeunes, offre même à tous les enseignants qui le souhaitent une formation dans une académie reconnue pour l'enseignement de la présence attentive.

L'amélioration de la performance académique, de la régulation émotionnelle, des comportements pro-sociaux, de la capacité à être attentif, de même que la réduction du stress et de l'anxiété sont parmi les effets documentés chez les jeunes en contexte scolaire. Les interventions et programmes bénéficient d'un haut niveau d'acceptabilité, autant chez les jeunes que chez les enseignants, avec des effets négatifs rapportés que très rarement. Un survol rapide des études et méta-analyses appuyant ces données est possible en consultant le site du groupe ontarien « *Discover Mindfulness* » (<http://discovermindfulness.ca/benefits-of-mindfulness/>), groupe avec lequel nous avons par ailleurs établi un lien.

Suite à l'étude d'un certain nombre de programmes disponibles sur le marché dont plusieurs étaient pensés pour des cultures scolaires autres que le Québec ou conçus pour des interventions en milieu clinique, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il valait mieux investir temps et énergie pour créer un programme d'intervention réalisable en milieu scolaire et adapté au contexte du *Programme de formation de l'école québécoise* plutôt que de continuer de chercher le programme qui répondrait à tous nos critères.

C'est ainsi que le comité en est arrivé à concevoir le programme "**PA exposant 2**". Le programme a été pensé comme une mesure éducative universelle de promotion de la santé et de prévention (approche populationnelle). À ce titre, le programme d'intervention s'inscrit parfaitement dans les visées du Ministère de la santé et des services sociaux (mesure 10 du Plan d'action en santé mentale 2015-2020) et ouvre la voie à une meilleure synergie entre le milieu de l'éducation et le domaine de la santé publique.

Pouvant être classée parmi les approches psychomotrices, comme le yoga ou le tai chi, utilisées en éducation préventive et en santé intégrative, l'intervention éducative prévue dans le programme se situe soit dans un modèle où elle influence la relation bidirectionnelle unissant le corps et l'esprit l'un à l'autre soit dans un modèle où la distinction corps-esprit n'existe plus (modèle holiste). Par conséquent, ce n'est

pas dans son intention de s'attribuer des visées psychothérapeutiques telles que la loi l'entend au Québec. Le comité a d'ailleurs fait des vérifications à cet effet auprès de l'Ordre des psychologues du Québec.

Le programme d'intervention a été conçu pour les jeunes du secondaire I et est réalisable par un enseignant titulaire de classe qui aura suivi une formation préalable sur la méditation en présence attentive et une seconde formation qui lui permettra de s'approprier le programme tout en bénéficiant d'un accompagnement dans sa mise en place. Bien que la littérature connue ne rapporte pas d'effets néfastes de ce genre d'interventions, un filet de sécurité sera déployé pour aider les élèves qui pourraient voir des difficultés émotionnelles réveillées par le programme ou qui, en raison du programme, pourraient tout simplement être amenés à révéler des situations douloureuses de leur vécu, même si ce n'est pas l'objectif visé. L'équipe psychosociale de l'école sera impliquée à ce niveau.

La démarche de création du programme prévoit une première expérimentation pédagogique avec un petit groupe d'élèves à l'hiver 2016, de sorte à permettre de procéder aux ajustements pédagogiques qui le rendront plus efficace et intéressant pour les jeunes. Par la suite, en 2016-2017, une expérimentation assortie d'un processus de recherche sera réalisée auprès d'une plus grande cohorte de jeunes (avec approbation éthique). Les parents seront informés de la démarche et devront donner leurs autorisations pour les élèves de 13 ans et moins.

## **2.2 Activités de formation**

### **2.2.1 Offres de formation**

L'offre de formation est visible dans son ensemble sur notre site web, sous l'onglet « Formation ».

<http://www.cqdpp.org>

Les différentes activités de formation y sont décrites : les objectifs, la clientèle visée, la nature du programme et les spécificités liées au nombre de personnes par groupe et le coût par personne. Une tarification avantageuse a été établie pour nos membres. Une stratégie de promotion devra toutefois être mise en place, le site web ne suffisant pas à nous faire connaître auprès des organisations concernées.

### **2.2.2 Formations à la pratique psychomotrice Aucouturier : état de situation**

Le programme de formation à la pratique psychomotrice Aucouturier demeure la pierre angulaire de notre organisation pour l'instant. Année après année, les activités de formation se poursuivent et la publicité se fait de bouche à oreilles. Le site web est bien utile pour donner l'information préalable à

l'engagement des organisations dans un projet de formation. Monsieur Gaétan Gagnon, du département de Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep de Jonquière, assume la coordination de l'ensemble des activités de formation pour le CQDPP. En collaboration avec mesdames Lily Plourde et Louise St-Pierre, toutes deux éducatrices à l'emploi de la CSLSJ, il assure un service de soutien technique aux milieux qui démarrent et un soutien technique et pédagogique à ceux qui pratiquent depuis plus longtemps.

Quatre formateurs sont reconnus par l'école Internationale Aucouturier (ÉIA). Il s'agit de mesdames Suzanne Gravel, Jackie Tremblay et Caroline Blouin, et monsieur Gaétan Gagnon. Cinq personnes sont reconnues formatrices par le CQDPP.

### ***2.2.2.1 Nombre de personnes formées ou en formation à la pratique psychomotrice Aucouturier (PPA) de 2002 à 2015***

- Commission scolaire Lac-Saint-Jean : 147
  - Enseignantes formées 139
  - En formation 8
  
- CSR du Saguenay : 35
  - Conseillère pédagogique formée 1
  - Enseignantes et éducatrices formées 14
  - Enseignantes et éducatrices en formation 20
  
- CS Pays des Bleuets : 27
  - Enseignantes et éducatrices formées 26
  - Enseignante en formation 1
  
- Mastheuiatsh : 27
  - Enseignantes formées à l'école Amisk 9
  - Enseignantes en formation 2
  
  - Éducatrices formées au CPE Auetissatsh 2
  - Éducatrices en formation 12
  
  - Intervenantes en jardins communautaires 1
  - Intervenante en formation 1
  
- CPE de la région 02 : 263
  - Éducatrice formées 222
  - Éducatrices en formation 41
  
- Jardins d'enfants communautaires : 11
  - Intervenantes formées 10
  - En formation 1



- Organisations en dehors de la région 02
  - ✓ École Harfang-Des-Neiges (CS des Premières-Seigneuries) : 13
  - ✓ CPE Pierre-Boucher (Longueuil) : 13
  - ✓ CS Des-Hautes-Rivières (St-Jean-Sur-Le-Richelieu) : 15
    - Enseignantes et éducatrices en formation 15
  - ✓ Prématernelle Fandigo (Gatineau) : 2 en formation.

**Tableau 1 : Total des personnes formées ou en formation à la Pratique psychomotrice Aucouturier (PPA) de 2002 à 2015**

Personnel scolaire formé <b>En formation</b>	202 <b>46</b>	248
Éducatrices formées /CPE <b>En formation</b>	237 <b>53</b>	290
Intervenantes formées /Jardin d'enfants communautaires <b>En formation</b>	10 <b>1</b>	11
Intervenantes en prématernelle privée <b>En formation</b>	2	2
Total		551 <b>(449+102)</b>



Cercles rouges = CPE avec PPA

Cercle bleus+ CPE sans PPA

### 2.2.3 Projet : Passerelle de formation et processus d'accréditation

Le projet d'accréditation des intervenants et des milieux et le développement de passerelles entre les différents niveaux de formation en éducation de la petite enfance a progressé en 2014-2015. Une consultante, madame Valérie Villeneuve, accréditée formatrice à la PPA par notre organisation, a été mandatée pour faire l'analyse de la situation, pour regrouper et synthétiser les informations sur le sujet et pour construire une proposition à l'intention du conseil d'administration. Les documents ont été déposés à la dernière du conseil d'administration qui devra décider dans la prochaine année de ce qu'il proposera aux membres du CQDPP à cet effet.

## 2.3 Activités de recherche

### 2.3.1 Rapport du comité de recherche

Le comité de recherche s'est réuni à cinq reprises en 2014-2015. Le comité est composé de mesdames Nancy Gagnon et Suzanne Gravel, du Cégep de Jonquière, de monsieur Tommy Chevrette de l'UQAC, de madame Julie Fradette de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, de madame Cécilia Coulombe, de la Commission scolaire des Rives du Saguenay, de madame Karine Bergeron du CPE La Bambinerie et de madame Nadia Basile de l'école Amisk à Mashteuiatsh.

Le rôle du comité est défini comme suit :

Dans le respect des valeurs du CQDPP, le comité de recherche a pour but de permettre au Consortium de valider les pratiques psychomotrices utilisées comme mesures éducatives et préventives.

Objet de la recherche :

Les pratiques psychomotrices utilisées comme mesures éducatives, préventives ou thérapeutiques

Axes de la recherche :

Axe 1 : Les pratiques psychomotrices

Axe 2 : La formation des intervenants

Axe 3 : Le partage des connaissances entre les milieux de la pratique et les milieux de la recherche

Il a pour mandat de :

Alimenter le conseil d'administration sur les travaux de recherche à mener pour assurer le développement de l'approche psychomotrice dans des pratiques permettant de répondre aux besoins des différentes clientèles;

Analyser les projets de recherche qui lui sont soumis à des fins d'appui, en évaluer la pertinence et faire des recommandations à ce sujet au conseil d'administration;

Promouvoir et faciliter la recherche.

Le comité de recherche est présidé par madame Nancy Gagnon du Cégep de Jonquière. Pendant la dernière année, le comité a travaillé à définir le terme « pratiques psychomotrices ». Ce travail, qui est toujours en cours, devrait nous permettre de parvenir à une définition commune de l'objet même du CQDPP. Une telle définition facilitera les échanges et l'établissement des priorités d'action au sein même de notre organisation.

Le comité a également amorcé une réflexion sur l'éthique de la recherche, la recherche responsable et la propriété intellectuelle dans le contexte de travaux de recherche réalisés en collaboration avec le terrain (recherche collaborative). À terme, cette réflexion va nous permettre de préciser un cadre de référence utile pour appuyer les initiatives de recherche soutenues par le CQDPP.

Le comité s'est aussi penché sur l'orientation à donner au Forum régional sur le développement moteur et psychomoteur et le rôle que le CQDPP peut y jouer.

Enfin, le comité s'est donné un plan d'action pour parvenir à organiser un colloque dans le contexte de l'ACFAS. Les résultats des travaux réalisés jusqu'à maintenant ne sont pas tous disponibles et l'objectif de mai 2016 nous est apparu à trop brève échéance. La première étape est réalisée aujourd'hui alors que monsieur Tommy Chevrette et quelques étudiants de l'UQAC vont vous présenter quelques résultats des travaux réalisés dans les deux dernières années. En novembre prochain, nous aurons organisé une

journée régionale sur la recherche autour des pratiques psychomotrices dans la région. En novembre 2017, nous serons prêts à soumettre une proposition de colloque pour l'ACFAS de mai 2018.

## 2.3.2 Activités réalisées

### 2.3.2.1 *Projet UQAC*

Les professeurs-chercheurs impliqués dans les projets sont monsieur Tommy Chevrette, mesdames Julie Bouchard, Jacinthe Dion et Linda Paquette.

Le projet de recherche «Psychomotricité chez les enfants: effets de programmes d'intervention» débuté à l'automne 2013 s'est poursuivi en 2014-2015 avec l'objectif d'accroître le nombre d'enfants dans l'échantillon(N). L'échantillon est plus grand (189 jeunes) et les enfants sont répartis également entre les écoles ayant un indice de défavorisation élevé et faible. Les données sont en cours d'analyse.

L'an dernier, un autre projet avait été réalisé, toujours en lien avec notre objectif qui est de mieux comprendre les effets de l'approche psychomotrice. L'objectif de ce projet, qui a été réalisé chez des adolescents (une classe de chaque niveau secondaire provenant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et une classe de chaque niveau du secondaire de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean, pour un total de 285 adolescents), visait à vérifier si les paramètres évalués chez les enfants du primaire se maintiennent chez les adolescents. Les résultats des paramètres biomoteurs, psychologiques et neuropsychologiques chez les deux groupes d'adolescents (ayant ou n'ayant pas bénéficié de l'approche psychomotrice Aucouturier durant leur primaire) ont été comparés et ont fait l'objet de deux mémoires de maîtrise en médecine expérimentale (Annie Gagné et Jonathan Rivard). De plus, deux présentations par affiche ont été réalisées au congrès de l'American College of Sport Medicine qui aura lieu à San Diego, Californie en mai 2015. Ce sont ces résultats qui sont présentés aux membres aujourd'hui.

### 2.3.2.2 *Note de recherche sous la direction de monsieur Joël Monzée*

Monsieur Joël Monzée, docteur en neurosciences, professeur associé à l'Université de Sherbrooke et directeur de l'Institut de l'enfant et de la famille a présenté en février 2015 les résultats de l'étude préliminaire qui a été réalisée entre 2010 et 2012 auprès d'une centaine d'enfants de la CSLSJ. Cette étude avait pour but d'identifier des indicateurs permettant de mesurer les effets de la pratique psychomotrice Aucouturier utilisée comme mesure d'aide au développement de l'enfant dans l'école.

La note de recherche est disponible en ligne, sur le site du CQDPP, sous l'onglet recherche :

[http://apps.cslsj.qc.ca/cqdpp/files/4714/4302/9412/Note\\_VersionFinale\\_09septembre2015\\_vs1\\_web.pdf](http://apps.cslsj.qc.ca/cqdpp/files/4714/4302/9412/Note_VersionFinale_09septembre2015_vs1_web.pdf)